Théorèmes de Bezout et Gauss

1. PGCD de deux entiers

On notera dans la suite

- Div(α) l'ensemble des diviseurs d'un entier α non nul ;
- Div(a; b) l'ensemble des diviseurs communs de deux entiers a et b non tous nuls. Clairement (a; b) = Div(a) \cap Div(b).

Théorème - Définition. Soit a et b deux entiers non tous nuls.

Div(a; b) est un ensemble fini non vide. Il possède un plus grand élément, appelé <u>plus grand</u> diviseur commun de a et b et noté PGCD(a; b).

Démonstration. Supposons a non nul. Div(a; b) est fini car il ne contient que des entiers entre -a et a; il est non vide car il contient 1. Il possède ainsi un plus grand élément.

Exemple

On a

$$Div(15) = \{-15, -5, -3, -1, 1, 3, 5, 15\} \text{ et } Div(6) = \{-6, -3, -2, -1, 1, 2, 3, 6\},$$

Done

$$Div(15; 6) = \{-3; -1; 1; 3\}.$$

Il en résulte que PGCD(15; 6) = 3.

Exemple

Déterminons le PGCD m de 126 et 136. Soit d un diviseur commun de 126 et 136. Alors d divise 136 - 126 = 10, donc $m \in \{1; 2; 5; 10\}$. Ni 10, ni 5 ne divise 126, en revanche 2 divise 126 et 136. Par conséquent d = 2.

Exemple

Déterminons le PGCD m de 414 et 630. À l'aide de la calculatrice, on constate que

 $414 = 9 \times 46 = 2 \times 9 \times 23$ et $630 = 7 \times 9 \times 2 \times 5$.

Ainsi $m = 2 \times 9 = 18$ car 23 et 7×5 n'ont pas de « facteurs communs » (voir leçon sur les nombres premiers).

Théorème 1. Soit a et b deux entiers naturels non tous nuls.

- **1.** Div(a; b) = Div(b; a) et PGCD(a; b) = PGCD(b; a).
- 2. Div(a; 0) = Div(a) et PGCD(a; 0) = a.
- **3.** Si b divise a, alors $Div(b) \subset Div(a)$ et PGCD(a; b) = b.
- **4.** Pour tout entier k, on a Div(a; b) = Div(a kb; b) et PGCD(a; b) = PGCD(a kb; b).
- 5. Si $0 < b \le a$, Div(a; b) = Div(r; b) et PGCD(a; b) = PGCD(r; b) où r est le reste de la division euclidienne de a par b.

Démonstration.

- 1. C'est évident.
- **2.** L'ensemble des diviseurs de 0 est \mathbb{Z}^* , donc $\mathrm{Div}(a;0) = \mathrm{Div}(a) \cap \mathbb{Z}^* = \mathrm{Div}(a)$, ce qui montre que $\mathrm{PGCD}(a;0) = a$.

- **3.** Si *b* divise *a*, tout diviseur de *b* est un diviseur de *a*, donc $Div(b) \subset Div(a)$. On en déduit que $Div(a; b) = Div(a) \cap Div(b) = Div(b)$, donc que PGCD(a; b) = b.
- **4.** Si d divise a et b, alors d divise a kb, donc d divise a kb et b, ce qui montre l'inclusion $Div(a; b) \subset Div(a kb; b)$.
 - Si d divise a kb et b, alors d divise kb, donc aussi (a kb) + kb = a. Finalement d divise a et b, d'où l'inclusion réciproque et l'égalité Div(a; b) = Div(a kb; b).
- 5. Écrivons la division euclidienne de a par b: a = bq + r. D'après la propriété précédente,

$$PGCD(a; b) = PGCD(a - bq; b) = PGCD(r; q).$$

Attention, Div(a; b) n'est pas à égal Div(ka + k'b; b) pour k et k' entier. En effet si c'était le cas, en prenant k = b et k' = -a, on aurait Div(a; b) = Div(0; b) = Div(b), ce qui est faux en général.

Exemple

Déterminons en fonction n le PGCD de 6n - 1 et 4n + 1.

Il divise toute combinaison linéaire de ceux-ci. Choisissons bien les coefficients pour faire disparaître n:

$$3(4n+1) - 2(6n-1) = 5.$$

Ainsi le PGCD ne peut être que 1 ou 5. Cherchons à l'aide d'un tableau si 4n + 1 et 6n - 1 peuvent être simultanément des multiples de 5.

$Si n \equiv \dots [5]$	0	1	2	3	4
alors $4n + 1 \equiv \dots [5]$	1	0	4	4	2
et $6n - 1 \equiv \dots [5]$	4	0	1	2	3

En conclusion, PGCD(4n + 1; 6n - 1) est égal à 5 si $n \equiv 1$ [5] et à 1 sinon.

Exemple

Soit n un entier. Montrons que

$$PGCD(n^3 - n; n^2 + 1) = PGCD(n^2 + 1,2) = \begin{cases} 1 \text{ si } n \text{ est pair} \\ 2 \text{ si } n \text{ est impair} \end{cases}$$

Remarquons déjà que $n^2 + 1$ n'est jamais nul, donc ce PGCD existe.

Puisque
$$n^3 - n - n(n^2 + 1) = -2n$$
, on en déduit que d'après la propriété 5.,
 $PGCD(n^3 - n; n^2 + 1) = PGCD(n^2 + 1, -2n) = PGCD(n^2 + 1, 2n)$.

La combinaison linéaire $2(n^2 + 1) - n \times 2n = 2$ ne permet pas de conclure que $PGCD(n^2 + 1,2n) = PGCD(n^2 + 1,2)$, il faut raisonner en deux temps.

Soit *d* un diviseur de $n^2 + 1$ et 2n. Alors *d* divise $2(n^2 + 1) - n \times 2n = 2$ (et $n^2 + 1$), donc $Div(n^2 + 1, 2n) \subset Div(n^2 + 1, 2)$.

Réciproquement, si d divise $n^2 + 1$ et 2, alors d divise 2n (et $n^2 + 1$), d'où l'inclusion inverse $Div(n^2 + 1,2) \subset Div(n^2 + 1,2n)$ et finalement l'égalité de ces deux ensembles, ce qui prouve l'égalité des PGCD.

Si n est pair, $n^2 + 1$ est impair, donc $PGCD(n^2 + 1,2) = 1$, tandis que si n est impair, $n^2 + 1$ est pair et $PGCD(n^2 + 1,2) = 2$.

Théorème 2 (algorithme d'Euclide). Soit a et b deux entiers non tous nuls et d leur PGCD.

- Si b = 0, on a d = a et l'algorithme s'arrête.
- Sinon, on effectue la division de a par b : a = bq₁ + r₁ avec 0 ≤ r₁ < b. D'après le théorème précédent, on a Div(a; b) = Div(b; r₁).
- Si $r_1 = 0$, on conclut d = b.
- Sinon, on effectue la division de b par $r_1: b = r_1q_2 + r_2$ avec $0 \le r_2 < r_1$. On a donc

$$Div(a; b) = Div(b; r_1) = Div(r_1; r_2).$$

Si $r_2 = 0$, on conclut : $d = r_1$.

- Sinon, ...
- En continuant ainsi, on est certain de tomber sur un reste nul, dans le cas contraire nous aurions construit une suite infinie strictement décroissante d'entiers naturels, ce qui est absurde. Soit r_n le dernier reste non nul. On a $r_{n-2} = r_{n-1}q_n + r_n$ et

$$\operatorname{Div}(a;b) = \operatorname{Div}(b;r_1) = \operatorname{Div}(r_1;r_2) = \cdots = \operatorname{Div}(r_{n-1};r_n) = \operatorname{Div}(r_n;0) = \operatorname{Div}(r_n),$$
 ce qui montre que $d=r_n$.

On posera $r_{-1} = a$, $r_0 = b$ et $r_{n+1} = 0$, si bien que pour tout entier k vérifiant $0 \le k \le n$, on a l'égalité : $r_{k-1} = r_k q_{k+1} + r_{k+1}$ et de plus $0 = r_{n+1} < r_n < \dots < r_2 < r_1 < r_0$.

Voici deux traductions algorithmiques, avec et sans usage des couples. L'introduction de r et r' est superflue, elle améliore juste la lisibilité de l'algorithme.

$$(r,r') = (a,b)$$

Tant que $r' \neq 0$ faire
 $(r,r') \leftarrow (r', \text{ reste de } r \text{ par } r')$
Fin Tant que
Renvoyer r

$$r \leftarrow a$$

 $r' \leftarrow b$
Tant que $r' \neq 0$ faire
 $w \leftarrow \text{reste de } r \text{ par } r'$
 $r \leftarrow r'$
 $r' \leftarrow w$
Fin Tant que
Renvoyer r

 $r_{n-2} = r_{n-1} \times q_n + r_n$

 $r_{n-1} = r_n \times q_{n+1} + 0$

Exemple

Déterminons le PGCD de 374 et 297. On a

$$374 = 297 \times 1 + 77$$

$$297 = 77 \times 3 + 66$$

$$77 = 66 \times 1 + 11$$

$$66 = 11 \times 6 + 0$$

Le dernier reste non nul est 11, donc PGCD(374; 297) = 11.

Théorème 3. Soit a et b deux entiers non tous nuls. Les diviseurs communs de a et b sont les diviseurs de leur PGCD.

Démonstration. Cela résulte de la démonstration de l'algorithme d'Euclide :

$$Div(a; b) = Div(r_n) = Div(PGCD(a; b)).$$

Pour a = 0 et b = 0, on peut dire que les diviseurs communs de a et b sont ceux de 0 (tous les entiers). Cela incite à poser PGCD(0; 0) = 0, ce que nous ferons dans la suite.

Théorème 4. Soit
$$a$$
, b et k trois entiers. Alors $PGCD(ka; kb) = k \times PGCD(a; b)$.

Démonstration. Il suffit de multiplier par k toutes les lignes de l'algorithme d'Euclide effectuées pour a et b.

❖ Algorithme d'Euclide étendu

On reprend les notations du théorème précédent.

Théorème 5 (algorithme d'Euclide étendu). Pour tout entier k vérifiant $-1 \le k \le n+1$, il existe deux entiers u_k et v_k tels que $r_k = au_k + vb_k$.

Démonstration. Pour k = -1 et k = 0 la propriété est vraie car

$$r_{-1} = a = a \times 1 + b \times 0$$
 et $r_0 = b = a \times 0 + b \times 1$,

il suffit donc de poser $u_{-1} = 1$, $v_{-1} = 0$, $u_0 = 0$ et $v_0 = 1$.

Pour un entier k tel que $0 \le k \le n$, supposons les entiers u_{-1}, u_0, \dots, u_k et v_{-1}, v_0, \dots, v_k construits. Alors

$$r_{k+1} = r_{k-1} - r_k q_{k+1} = a u_{k-1} + b v_{k-1} - (a u_k + b v_k) q_{k+1}$$

= $(u_{k-1} - q_{k+1} u_k) a + (v_{k-1} - q_{k+1} v_k) b$

d'où l'existence de u_{k+1} et v_{k+1} en prenant :

$$u_{k+1} = u_{k-1} - q_{k+1}u_k$$
 et $v_{k+1} = v_{k-1} - q_{k+1}v_k$.

Exemple

On a déterminé précédemment le PGCD de 374 et 297 par l'algorithme d'Euclide.

- On peut écrire $374 = 1 \times 374 + 0 \times 297$ et $297 = 0 \times 374 + 1 \times 297$.
- De $374 = 297 \times 1 + 77$, on déduit $77 = 1 \times 374 1 \times 297$.
- On a $66 = 297 3 \times 77 = 297 3(1 \times 374 1 \times 297) = -3 \times 374 + 4 \times 297$.
- On a $11 = 77 66 \times 1 = 77 = (1 \times 374 1 \times 297) (-3 \times 374 + 4 \times 297) = 4 \times 374 5 \times 297$.
- Enfin on a $0 = 66 11 \times 6 = (-3 \times 374 + 4 \times 297) (4 \times 374 5 \times 297) \times 6 = -27 \times 374 + 34 \times 297$.

Théorème 6 (propriétés des entiers u_k et v_k).

1. Pour tout entier k vérifiant $1 \le k \le n+1$, on a $u_k > 0$ et $v_k < 0$ si k est impair et $u_k < 0$ et $v_k > 0$ si k est pair.

En particulier, u_k et v_k sont de signe opposé.

- 2. $(|u_k|)_{1 \le k \le n+1}$ et $(|v_k|)_{1 \le k \le n+1}$ sont des suites strictement croissantes.
- 3. $u_{n+1} = (-1)^n \frac{b}{d}$ et $v_{n+1} = (-1)^{n+1} \frac{a}{d}$.
- **4.** $|u_n| < \frac{b}{2d}$ et $|v_n| < \frac{a}{2d}$.

Démonstration.

Remarquons tout d'abord pour tout entier k tel que $0 \le k \le n$, $q_{k+1} \ge 1$. En effet, si l'on avait $q_{k+1} = 0$ pour un entier k, on aurait $r_{k-1} = r_{k+1}$ et la suite des restes ne serait pas strictement décroissante.

Voici pour la suite un tableau réunissant les ingrédients nécessaires à la compréhension de la démonstration.

r_k	u_k	v_k
$r_{-1} = a$	$u_{-1} = 1$	$v_{-1} = 0$
$r_0 = b$	$u_0 = 0$	$v_0 = 1$
r_1	$u_1 = 1$	$v_1 = -q_1$
r_2	$u_2 = -q_2$	$v_2 = 1 + q_1 q_2$
•••	•••	
r_{k+1}	$u_{k+1} = u_{k-1} - q_{k+1}u_k$	v_{k+1}
r_{k+2}	$u_{k+2} = u_k - q_{k+2} u_{k+1}$	v_{k+2}
$r_n = d$	u_n	v_n
$r_{n+1} = 0$	u_{n+1}	v_{n+1}

On démontre les propriétés pour u_k , la démonstration est analogue pour v_k .

1. Montrons par récurrence sur $k \ge 1$ la propriété : « $u_{2k-1} > 0$ et $u_{2k} < 0$ ».

Pour k = 1, on a $u_1 = 1 > 0$ et $u_2 = -q_2 < 0$.

Supposons la propriété vraie pour k et montrons-la pour k + 1:

$$u_{2(k+1)-1} = u_{2k+1} = u_{2k-1} - q_{2k+1}u_{2k} > u_{2k+1} > 0$$

et

$$u_{2(k+1)} = u_{2k+2} = u_{2k} - q_{2k+2}u_{2k+1} < u_{2k} < 0.$$

2. Si k est un entier pair, avec $k \ge 2$,

 $|u_{k+1}| - |u_k| = u_{k+1} + u_k = u_{k-1} - q_{k+1}u_k + u_k = u_{k-1} - (q_{k+1} - 1)u_k \ge u_{k-1} > 0,$ L'avant-dernière inégalité résultant de $q_{k+1} \ge 1$, et de $u_k < 0$.

Si k est un entier impair avec $k \geq 2$,

$$|u_{k+1}| - |u_k| = -u_{k+1} - u_k = -u_{k-1} + q_{k+1}u_k - u_k = -u_{k-1} + (q_{k+1} - 1)u_k$$

 $\ge -u_{k-1} > 0.$

Cela montre que la suite $(|u_k|)_{1 \le k \le n+1}$ est strictement croissante.

3. Montrons par récurrence sur k, avec $-1 \le k \le n$, que

$$r_k u_{k+1} - r_{k+1} u_k = (-1)^k b.$$

Pour k = -1, on a bien $r_{-1}u_0 - r_0u_{-1} = a \times 0 - b \times (-1) = -b$.

Supposons la propriété vraie pour un entier k vérifiant $-1 \le k \le n-1$. Alors

$$r_{k+1}u_{k+2} - r_{k+2}u_{k+1} = r_{k+1}(u_k - q_{k+2}u_{k+1}) - (r_k - r_{k+1}q_{k+2})u_{k+1}$$

= $r_{k+1}u_k - r_ku_{k+1} = -(-1)^k b = (-1)^{k+1}b$.

En particulier, pour k=n, on obtient $r_nu_{n+1}-r_{n+1}u_n=(-1)^nb$ et comme $r_{n+1}=0$ et $r_n = d$, il vient $du_{n+1} = (-1)^n b$, soit $u_{n+1} = (-1)^n \frac{b}{d}$

L'égalité $au_{n+1} + bv_{n+1} = d$ conduit alors à $v_{n+1} = (-1)^{n+1} \frac{a}{d}$

4. Comme
$$r_{n-1} = r_n q_{n+1} + r_{n+1} = r_n q_{n+1}$$
 et que $r_n < r_{n-1}$, on a $q_{n+1} \ge 2$.
De $u_{n+1} = u_{n-1} - q_{n+1} u_n$, on déduit $|u_n| = \frac{|u_{n+1} - u_{n-1}|}{|q_{n+1}|} \le \frac{|u_{n+1} - u_{n-1}|}{2}$.

Comme u_{n+1} et u_{n-1} ont le même signe, sont non nuls et que $|u_{n-1}| < |u_{n+1}|$, deux cas se présentent :

- S'ils sont positifs, $u_{n-1} < u_{n+1}$, donc $|u_{n+1} u_{n-1}| = u_{n+1} u_{n-1} < u_{n+1} = |u_{n+1}|$.
- S'ils sont négatifs, $-u_{n-1} < -u_{n+1}$, d'où $u_{n-1} > u_{n+1}$, donc

$$|u_{n+1} - u_{n-1}| = -u_{n+1} + u_{n-1} < -u_{n+1} = |u_{n+1}|.$$

Dans le deux cas, on a prouvé que
$$|u_{n+1} - u_{n-1}| < |u_{n+1}|$$
. D'après le 3., il vient $|u_n| \le \frac{|u_{n+1} - u_{n-1}|}{2} < \frac{|u_{n+1}|}{2} = \frac{1}{2} \left| (-1)^n \frac{b}{d} \right| = \frac{b}{2d}$.

Théorème 7 (identité de Bezout). Soit deux entiers a et b et d = PGCD(a; b).

- 1. Il existe deux entiers u et v tels que au + bv = d.
- 2. L'ensemble des combinaisons linéaires de a et b (c'est-à-dire les entiers de la forme au + bv, u et v entiers) est l'ensemble des multiples de d.

Exemple

Le PGCD de 12 et 28 est 4. On a par exemple $-2 \times 12 + 28 = 4$. La relation n'est pas unique; on a aussi $5 \times 12 - 2 \times 28 = 4$ ou encore $-9 \times 12 + 28 \times 4 = 4$.

Le théorème précédent n'admet pas de réciproque. Par exemple on a $2 \times 1 + 3 \times 1 = 5$ mais 5 n'est pas le PGCD de 2 et 3.

Démonstration.

Si a = b = 0, le théorème est trivial avec le fait que PGCD(0; 0) = 0. Supposons à présent a et b non tous nuls.

1. L'algorithme d'Euclide étendu pour k = n donne le résultat :

$$d = r_n = au_n + bv_n$$
.

Voici une seconde démonstration, « abstraite ».

Soit l'ensemble $E = \{ax + by ; (x; y) \in \mathbb{Z}^2 \text{ et } ax + by \ge 1\}.$

E un sous-ensemble de \mathbb{N} et il est non vide car $|a| \in E$ ou $|b| \in E$. Il admet donc un plus petit élément $d \ge 1$ pour un certain choix de u et v.

Si d ne divisait pas a, la division euclidienne de a par d donnerait

$$a = dq + r$$
 avec $1 \le r < d$

d'où

$$r = a - dq = a - q(au + bv) = a(1 - q) + b(-qv),$$

ce qui impliquerait $r \in E$. Cela contredirait le caractère minimal de d. Ainsi d divise a et avec le même argument on montre qu'il divise b. Il en résulte que d divise PGCD(a; b), en particulier $d \le PGCD(a; b)$.

Par ailleurs PGCD(a; b) divise a et b, donc il divise au + bv = d, d'où $PGCD(a; b) \le d$. Finalement $d \le PGCD(a; b) \le d$, ce qui montre que d = PGCD(a; b).

2. Soit n = au + bv avec u et v entiers. Comme d divise a et b, d divise au + bv = n, donc n est un multiple de d.

Soit n un multiple de d. On peut écrire n = kd, avec k entier. Comme il existe u et v tels que au + bv = d, on en déduit n = kd = (ku)a + (kv)b, ce qui montre que n est une combinaison linéaire de u et v.

Pour déterminer une identité de Bezout, on utilise les égalités obtenues dans l'algorithme d'Euclide.

Exemple

On a déterminé précédemment le PGCD de 374 et 297 par l'algorithme d'Euclide. Alors

$$11 = 77 - 66 \times 1 \text{ car } 77 = 66 \times 1 + 11$$

$$= 77 - (297 - 77 \times 3) \times 1 \text{ car } 297 = 77 \times 3 + 66$$

$$= 77 \times 4 - 297 \times 1$$

$$= (374 - 297) \times 4 - 297 \times 1 \text{ car } 374 = 297 \times 1 + 77$$

$$= 374 \times 4 - 297 \times 5$$

Voici l'algorithme d'Euclide étendu qui prend deux entiers a et b et renvoie, dans cet ordre, le PGCD de a et b et les coefficients u et v tels que au + bv = PGCD(a; b).

Les variables u, v, u, ', v', r et r' jouent le rôle de $u_k, v_k, u_{k+1}, v_{k+1}, r_k$ et r_{k+1} . On a vu que $u_0 = 1, v_0 = 0, u_1 = 0, v_1 = 1, u_{k+1} = u_{k-1} - q_{k+1}u_k$ et $v_{k+1} = v_{k-1} - q_{k+1}v_k$ où q_{k+1} est le quotient de la division euclidienne de r_{k-1} par r_k .

On donne deux versions, l'une utilisant les n-uplets et l'autre non.

```
(r,r') \leftarrow (a,b)

(u,v,u',v') \leftarrow (1,0,0,1)

Tant que r' \neq 0 faire

q \leftarrow quotient de r par r'

(u,v,u',v') = (u',v',u-qu',v-qv')

(r,r') \leftarrow (r', \text{ reste de de } r \text{ par } r')

Fin Tant que

Renvoyer r,u,v
```

```
r \leftarrow a \; ; r' \leftarrow b
u \leftarrow 1 \; ; v \leftarrow 0 \; ; u' \leftarrow 0 \; ; v' \leftarrow 1
Tant que r' \neq 0 faire
q \leftarrow \text{quotient de } r \text{ par } r'
c \leftarrow u \; ; d \leftarrow v \; ; u \leftarrow u' \; ; v \leftarrow v'
u' \leftarrow c - qu' \; ; v' \leftarrow d - qv'
w \leftarrow \text{reste de } r \text{ par } r'
r \leftarrow r' \; ; r' \leftarrow w
Fin Tant que
Renvoyer r, u, v
```

***** Entiers premiers entre eux

Définition. On dit que deux entiers a et b sont <u>premiers entre eux</u> (ou <u>étrangers</u>) si leur PCGD est égal à 1.

Exemple

Pour tout entier n, 2n-1 et 3n-2 sont premiers entre eux car un diviseur commun doit diviser la combinaison linéaire

$$3(2n-1)-2(3n-2)=1.$$

Ce ne peut donc être que -1 ou 1.

Théorème 8. Soit a et b deux entiers naturels non tous nuls et d un entier naturel. Alors d = PGCD(a; b) si et seulement si a = da' et b = db' avec a' et b' premiers entre eux.

Démonstration. Si d = PGCD(a; b), il existe a' et b' entiers tels que a = da' et b = db'. Alors $d = PGCD(a; b) = PGCD(da'; db') = d \times PGCD(a'; b')$, d'où en simplifiant par d, PGCD(a'; b') = 1.

Réciproquement, si a = da' et b = db' avec a' et b' premiers entre eux, alors $d = d \times PGCD(a'; b') = PGCD(da'; db') = PGCD(a; b)$.

Théorème 9 (de Bezout). Deux entiers a et b sont premiers entre eux si et seulement s'il existe deux entiers u et v tels que au + bv = 1.

Démonstration. Si PGCD(a; b) = 1, alors l'égalité au + bv = 1 est une conséquence du théorème précédent.

Réciproquement, s'il existe deux entiers u et v tels que au + bv = 1, le PGCD de a et b divise a et b, donc également au + bv = 1. Ainsi PGCD(a; b) = 1.

En complément, citons ce résultat d'unicité.

Théorème 10. Soit a et b deux entiers premiers entre eux et supérieurs ou égaux à 2. Il existe un unique couple (u; v) tel que au - bv = 1 avec 0 < u < b et 0 < v < a.

Démonstration. Existence d'une solution. D'après le théorème de Bezout, il existe un couple $(u_0; v_0)$ vérifiant $au_0 - bv_0 = 1$.

Effectuons la division euclidienne de u_0 par b: il existe u et q tel que $u_0 = bq + u$ avec $0 \le u < b$. Supposons que u = 0. On aurait alors $au_0 - bv_0 = abq - bv_0 = 1$, d'où l'on déduit $b(aq - v_0) = 1$, ce qui contredit $b \ge 2$. Ainsi 0 < u < b. Alors

$$au_0 - vb_0 = 1 \Leftrightarrow a(bq + u) - bv_0 = 1 \Leftrightarrow au - (v_0 - aq)b = 1,$$

ce qui montre, en posant $v = v_0 - aq$ que le couple (u, v) vérifie au - bv = 1.

Il reste à montrer que v vérifie 0 < v < a.

- Supposons $v \ge a$. On aurait $-bv \le -ba$, puis $au bv \le au ba$, soit $1 \le au ba$. Or u < b, donc au < ab et au ba < 0, ce qui entraînerait 1 < 0. Ainsi v < a.
- Supposons $v \le 0$. Alors $-bv \ge 0$, donc $au bv \ge au$, soit $1 \ge au$. Or $a \ge 2$ et $u \ge 1$, donc $au \ge 2$, d'où $1 \ge 2$, ce qui est absurde. Ainsi v > 0.

Unicité. Supposons qu'il existe deux couples (u, v) et (u', v') vérifiant

0 < u < b, 0 < v < a, au - bv = 1 et 0 < u' < b, 0 < v' < a, au' - bv' = 1.

Alors au - bv = 1 = au' - bv', d'où a(u - u') = b(v - v'). Ainsi b divise a(u - u') et comme a et b sont premiers entre eux, b divise u - u', autrement dit u - u' est un multiple de b. Mais les inégalités 0 < u < b et 0 < u' < b implique -b < u - u' < b, et le seul multiple de b à vérifier cette inégalité est 0, ce qui donne u - u' = 0 et u = u'.

Il vient alors au - bv = 1 = au - bv', d'où -bv = -bv' et v = v'.

Cela montre que (u, v) = (u', v'), ce qui est l'unicité annoncée.

4. Théorème de Gauss

Théorème 11 (de Gauss). Soit a, b, c des entiers.

Si a divise bc et si a est premier avec b, alors a divise c.

Démonstration. Si a est premier avec b, il existe d'après le théorème de Bezout deux entiers u et v tels que au + bv = 1.

En multipliant par c on a donc acu + bcv = c. Or a divise acu et bcv, par conséquent il divise acu + bcv = c.

Corollaire 1. Si un entier n est divisible par deux entiers a et b premier entre eux alors il est divisible par ab.

Démonstration. Comme n est divisible par a et b, il existe deux entiers k et k' tels que n = ka = k'b, ce qui montre que a divise k'b. Mais comme a et b sont premiers entre eux, le théorème de Gauss implique que a divise k', d'où l'existence d'un entier q tel que k' = aq. On en déduit n = qab, ce qui montre que ab divise n.

Exemple

L'entier $n(n^2 - 1)$ est le produit des trois entiers consécutifs n - 1, n et n + 1. Parmi ces entiers, il en existe au moins divisible par 2 et au moins un divisible par 3. Comme 2 et 3 sont premiers entre eux, $n(n^2 - 1)$ est divisible par leur produit, 6.

Corollaire 2. Un entier p est premier avec les entiers a et b si et seulement si p est premier avec ab.

Démonstration. Soit p un entier premier avec a et b. Il existe des entiers u, v, u', v' tels que pu + av = 1 et pu' + bv' = 1.

En faisant le produit de ces égalités, il vient

$$p(puu' + buv' + au'v) + ab \times vv' = 1.$$

Cela montre que p et ab sont premiers entre eux.

Réciproquement, si p est premier avec ab, il existe deux entiers u et v tels que

$$pu + abv = 1$$
.

Cette égalité peut se lire $pu + a \times bv = 1$, ce qui montre que p et a sont premiers entre eux d'après le théorème de Bezout. Il en est de même de p et b.

Exemple

9 est premier avec 11 et avec 16, donc 9 est premier avec $11 \times 16 = 176$.

Corollaire 3. Soit *a* et *b* deux entiers premiers entre eux.

Alors pour tous entiers k et ℓ , les entiers a^k et b^{ℓ} sont premiers entre eux.

Démonstration. Montrons d'abord par récurrence que pour tout $\ell \in \mathbb{N}$, a et b^{ℓ} sont premiers entre eux.

- Pour $\ell = 1$, c'est l'hypothèse du corollaire.
- Supposons la propriété vraie pour un entier ℓ . D'après le corollaire 2 appliqué au triplet $(p, a, b) = (a, b, b^{\ell})$, il vient que a et $b^{\ell+1}$ sont premiers entre eux.

Soit ℓ un entier fixé. D'après ce qu'on vient de montrer, a et b^{ℓ} sont premiers entre eux. Par conséquent, la première partie de la démonstration s'applique au couple $(b^{\ell}; a)$ à la place de (a; b) et montre que pour tout $k \in \mathbb{N}$, b^{ℓ} et a^k sont premiers entre eux.

5. Équation diophantienne ax + by = c

Exemple

Résolvons les équations suivantes, d'inconnues x et y entières.

1.
$$9x + 15y = 7$$

2.
$$7x - 4y = 1$$

3.
$$7x - 4y = 3$$

- 1. Comme 3 divise 9x + 15y mais pas 7, cette équation n'a pas de solution.
- 2. Résolvons l'équation 7x 4y = 1. D'après le théorème de Bezout cette équation admet des solutions car PGCD(7; 4) = 1.

Une identité de Bezout n'est pas bien difficile à trouver : $7 \times 3 - 4 \times 5 = 1$.

L'équation peut donc s'écrire $7x - 4y = 7 \times 3 - 4 \times 5$, ou encore

$$7(x-3) = 4(y-5).$$

Soit (x; y) un couple de solutions. Comme 7 et 4 sont premiers entre eux, le théorème de Gauss montre que 7 divise y-5, donc qu'il existe un entier k tel que y-5=7k, ou encore y=5+7k. On en déduit $7(x-3)=4\times 7k$, soit x-3=4k et finalement x=3+4k.

Réciproquement les couples (3 + 4k; 5 + 7k) sont solutions car

$$7(3+4k) - 4(5+7k) = 21 + 28k - 20 - 28k = 1.$$

Finalement les solutions de cette équations sont les couples (3 + 4k; 5 + 7k) avec k entier. Par exemple (3; 5), (7; 12), (-1; -2).

3. Puisque 3 est un multiple de PGCD(7; 4) = 1, cette équation a des solutions. Une solution particulière peut se construire à partir d'une solution particulière de l'équation 2 : comme $7 \times 3 - 4 \times 5 = 1$, en multipliant par 3 on a $7 \times 9 - 4 \times 15 = 3$, ce qui montre que (9; 15) est une solution particulière. Une solution plus simple est (1; 1). L'équation devient

$$7x - 4y = 7 - 4 \Leftrightarrow 7(x - 1) = 4(y - 1).$$

Le raisonnement est ensuite identique. On conclut que les solutions sont les couples de la forme (1 + 4k; 1 + 7k), k entier.

De façon plus générale, on a le résultat suivant, que l'on n'appliquera pas le jour du bac!

Théorème 12. Soit a, b, c trois entiers relatifs et soit (E) l'équation ax + by = c, d'inconnues x et y, deux entiers relatifs. Posons d = PGCD(a; b).

- Si c n'est pas un multiple de d, l'équation n'a pas de solution ;
- Si c est un multiple de d, l'équation admet pour solutions les couples d'entiers

$$\left(x_0 + \frac{b}{d}k; y_0 - \frac{a}{d}k\right)$$
 avec $k \in \mathbb{Z}$

où $(x_0; y_0)$ désigne une solution particulière de (E).

Démonstration. D'après le théorème 7 (identité de Bezout), les combinaisons linéaires de a et b sont les multiples de d, par conséquent l'équation n'a pas de solution si c n'est pas un multiple de d.

Supposons à présent que c soit un multiple de d. D'après ce même théorème 7, l'équation ax + by = c admet une solution $(x_0; y_0)$ qui vérifie donc $ax_0 + by_0 = c$.

Soit (x; y) une solution de l'équation. On a donc $ax + by = c = ax_0 + by_0$, d'où

$$a(x - x_0) = b(y_0 - y)$$

soit, en divisant a et b par leur PGCD d:

$$a'(x - x_0) = b'(y_0 - y)$$
, avec $a' = \frac{a}{d}$ et $b' = \frac{b}{d}$.

Comme a' et b' sont premiers entre eux, le théorème de Gauss montre que b' divise $x - x_0$, d'où l'existence de $k \in \mathbb{Z}$ tel que $x - x_0 = kb'$, ce qui donne

$$x = x_0 + kb' = x_0 + k\frac{b}{d}.$$

Enfin, de l'égalité $a'(x-x_0)=b'(y_0-y)$, on déduit $a'kb'=b'(y_0-y)$, puis en simplifiant, $a'k=y_0-y$ et finalement $y=y_0-\frac{a}{d}k$.

Réciproquement, si $(x_0; y_0)$ est un couple de solution, alors $\left(x_0 + \frac{b}{d}k; y_0 - \frac{a}{d}k\right)$ est un couple de solution car

$$a\left(x_0 + \frac{b}{d}k\right) + b\left(y_0 - \frac{a}{d}k\right) = ax_0 + \frac{ab}{d}k + by_0 - \frac{ab}{d}k = ax_0 + by_0 = c. \blacksquare$$

En pratique, comme a' et b' sont premiers entre eux, l'algorithme d'Euclide permet de trouver u et v tel que a'u + b'v = 1, d'où a'(uc) + b'(vc) = c, ce qui donne comme couple particulier $(x_0; y_0)$ de solution (uc; vc).

En complément, voici un théorème la « taille » des couples de solutions.

Définition. Un couple de solutions $(u_0; v_0)$ de l'équation ax + by = c sera dit minimal si pour tout couple de solutions (u; v) on a $|u_0| + |v_0| \le |u| + |v|$.

Théorème 13. Soit a et b deux entiers naturels.

Le couple $(u_n; v_n)$ fourni par l'algorithme d'Euclide étendu est l'unique solution minimale de l'équation ax + by = d, où d = PGCD(a; b).

Démonstration. D'après le théorème précédent, les couples de solutions de l'équation ax + by = d sont ceux de la forme $\left(u_n + \frac{b}{d}k; v_n - \frac{a}{d}k\right)$, où (u_n, v_n) est le couple fourni par l'algorithme d'Euclide étendu.

On utilise l'inégalité $|a + b| \ge ||a| - |b||$ dont la démonstration est la suivante :

$$|a + b| \ge ||a| - |b|| \Leftrightarrow (a + b)^2 \ge (|a| - |b|)^2 \Leftrightarrow a^2 + 2ab + b^2 \ge |a|^2 - 2|a||b| + |b|^2$$

 $\Leftrightarrow 2ab \ge -2|ab| \Leftrightarrow ab \ge -|ab|$

et cette dernière inégalité est vraie (distinguer $ab \le 0$ et $ab \ge 0$).

D'après le théorème 6, $|u_n| < \frac{b}{2d}$. Si k est un entier non nul, on a $1 \le |k|$ d'où

$$2|u_n| < \frac{b}{d} \le \frac{b}{d}|k| = \left|\frac{b}{d}k\right|,$$

et aussi $|u_n| < \left|\frac{b}{a}k\right|$ car $|u_n| > 0$. Cela implique en utilisant ces deux inégalités

$$\left|u_n + \frac{b}{d}k\right| \ge \left||u_n| - \left|\frac{b}{d}k\right|\right| = \left|\frac{b}{d}k\right| - |u_n| > 2|u_n| - |u_n| = |u_n|.$$

On montrerait de même que $\left|u_n - \frac{a}{d}k\right| > |v_n|$

Cela montre que la solution minimale est obtenu pour k = 0